



REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PECHE ET DE L'ELEVAGE
CHARGE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
PROJET D'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE (PEJACC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Agriculture et Développement Rural

Référence de l'accord de Financement : Don FAD N° 2100155043470- Don FAT : 5900155019006-Don

CAW : 519015500000-Prêt FIDA : 2000005424.

N° d'Identification du Projet : P-DJ-AA0-008

Le Gouvernement de la République de Djibouti a reçu des dons du Fonds Africain de Développement (FAD), de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT), du Guichet d'Action Climatique (CAW) et un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour couvrir le coût du Projet d'entrepreneuriat des jeunes pour l'adaptation au changement climatique (PEJACC), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don pour financer le contrat des **Etudes d'évaluation des ressources en eau du barrage de l'Amitié pour l'irrigation (Hilbaley-Arta), Etudes et contrôle des travaux l'aménagement de 45 hectares de périmètres irrigués dans la zone du barrage de l'Amitié (Hilbaley-Arta) et les Études et contrôle des travaux la réalisation de 12 forages (eau potable et irrigation).**

Les services au titre de ce contrat comprennent deux phases :

• **Phase Études :**

- Études d'évaluation des ressources en eau du barrage de l'Amitié pour l'irrigation ;
- Études d'aménagement de 45 hectares de périmètres irrigués dans la zone du barrage de l'Amitié (Hilbaley-Arta) ;
- Études techniques de réalisation de 12 forages (**quatre (4) forages** d'appoint dans la zone du barrage pour sécuriser l'irrigation en saison sèche, et **huit (8) forages** d'eau potable à réaliser dans les régions **d'Ali-Sabieh** (Kabah-Kabah et Guestir), **Dikhil** (Matoul et Dahna'af), **Tadjourah** (Hallou et Balho et Wea Sagalou) et **Obock** (Sagar) destinés pour l'eau potable et l'irrigation) ;
- Études d'impact environnemental et social (EIES).

• **Phase Surveillance et contrôle des travaux :**

- Contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 45 hectares de périmètres irrigués ;
- Contrôle et supervision des travaux de réalisation des 12 forages (eau potable et irrigation) ;
- Suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales (PGES).

La durée d'intervention est estimée à quinze (15) mois dont six (06) mois pour la phase étude et neuf (09) mois pour la phase surveillance et contrôle des travaux comprenant la clôture des opérations.

De même, durant la période de garantie (12 mois) à compter de la date de réception provisoire des travaux, la mission de contrôle répondra sans frais supplémentaires à toutes sollicitations du Client.

La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques, invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

L'établissement de la liste restreinte tiendra compte également de :

- **Expérience générale de dix (10) ans** dans le domaine des études techniques et du suivi-contrôle des travaux d'aménagement hydro-agricole ;
- Réalisation des **missions similaires dans les études techniques/ suivi-contrôle des travaux des périmètres irrigués** avec maîtrise totale de l'eau dans un **contexte comparable** ;
- Expérience du consultant dans de la région de la Corne d'Afrique (HOA).

Critères de sélection pour la liste restreinte :

	CRITERES ET SOUS CRITERES	NOTES (points)	
		Maximales	Répartition/sous critères
1.	<p>Expérience générale</p> <p>Nombre d'années d'expérience du Cabinet.</p> <p><i>Le Consultant (Firme) doit avoir dix (10) années D'expérience générale et fournir les justificatifs</i></p> <p>L'expérience générale du Consultant (Firme) en rapport avec la mission ; en nombre d'année d'existence du Consultant.</p>	30	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Moins de 10 ans : disqualifié</i> - <i>10 ans d'expérience : 20 points</i> - <i>2 points pour chaque année d'expérience supplémentaire (maximum 10 points)</i>
2.	<p>Qualification du consultant dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années</p> <p><i>(joindre les attestations et/ou pages de garde et de signature des contrats durant les 10 dernière année</i></p>	70	
	<p>L'expérience pertinente du consultant au cours des dix (10) dernières années en rapport avec la mission ; en nombre de missions similaires réalisées.</p> <p>- <i>N.B: Mission similaire = Études d'aménagement d'APS/APD/EIES et DAO des périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau, suivi-contrôle des travaux.</i></p>	60 points	<i>10 points par mission similaire (maximum 60 points)</i>

- Missions similaires dans la région (HOA) L'expérience du Consultant dans la région de la Corne d'Afrique (HOA) au cours des 10 dernières années ; en nombre de missions réalisées.	10 points	05 points par mission dans la région (maximum 10 points)
Total	100	
La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100		

NB : Les références fournies par les Consultants doivent être accompagnées obligatoirement par des attestations de bonne exécution et de pages de garde et de signature des contrats (ou tout document similaire attestant la bonne réalisation de la mission).

Toute référence non accompagnée par une attestation de bonne exécution et/ou pages de garde et de signature des contrats (ou documents similaire) ne sera pas prise en compte.

Les Firmes de Consultants peuvent se mettre en association / groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement (édition Octobre 2015), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection est la sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les TDRs de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **du Dimanche au Jeudi entre 8h00 et 15h00 (heure de Djibouti)** ou en écrivant à : procurement.brefons.pejacc@gmail.com

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou transmis par email aux adresses emails ci-dessous au plus tard **le Mardi 14 Avril 2026 à 12h 00 min** (heure de Djibouti, GMT+3) et porter expressément la mention « **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant (Cabinet) pour la mission des Etudes d'évaluation des ressources en eau du barrage de l'Amitié pour l'irrigation (Hilbaley-Arta), Etudes et contrôle des travaux l'aménagement de 45 hectares de périmètres irrigués dans la zone du barrage de l'Amitié (Hilbaley-Arta) et les Études et contrôle des travaux la réalisation de 9 forages (eau potable et irrigation)** ».

Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques

Au Secrétariat de la Cellule d'Exécution du Projet PEJACC

Zone Boulaos – BP : 453, Djibouti, République de Djibouti

Tel : + 25321320570 Fax : +25321343197

Email : procurement.brefons.pejacc@gmail.com

